

## I- Avis de demande de cotation

**Nom de l'Autorité contractante :** Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

**Avis de demande de cotation n° :** *DAG*.../25/SONEB/DG/DECR/PRMP/SPMP/CK

**Objet :** *Travaux d'alimentation en eau potable du centre de santé de Zoungamè dans la commune des Aguégus*

1. La SONEB a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds sur travaux payés, afin de financer les travaux d'extension de réseau d'eau payés par un client, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de la Demande de cotation relatif aux travaux d'alimentation en eau potable du centre de santé de Zoungamè dans la commune des Aguégus.
  2. La SONEB sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises, pour fournir le matériel et exécuter les travaux de raccordement en zone hydromorphe. Les travaux sont à réaliser en un lot unique.
  3. La participation à cette demande de cotation, telle que définie dans le Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier de Demande de Cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.
  4. Le délai d'exécution des travaux est d'un (01) mois.
  5. Les exigences en matière de qualification sont :
    - a. **Pour les anciennes entreprises**
      - *Capacité technique*
        - Être une entreprise dont le domaine d'activité est la réalisation de travaux d'alimentation en eau potable (AEP) en milieu urbain, justifié par l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM en original ou copie légalisée)
-

- Avoir exécuté au moins **deux (02)** marchés de travaux d'alimentation en eau potable d'un montant de **Dix millions (10.000.000) FCFA HTVA chacun**, portant sur la fourniture de matériels et la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable (fournir copies des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie) ou des procès-verbaux de réception (en copies), signés par les maîtres d'ouvrage ou leur représentant (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé au cours des trois dernières années (2022 à 2024) et de l'année en cours ;
  - Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période stipulée ci-dessus, une expérience minimale est exigée dans la fourniture et la pose d'au moins 200 m de conduite d'eau potable en PEHD de diamètre extérieur supérieur ou égal à 110 mm.
  - Disposer d'un personnel d'encadrement technique à affecter à la réalisation du marché, notamment :
    - Un (1) Directeur des travaux, de formation Ingénieur du génie rural/ génie civil ou Ingénieur hydraulicien (BAC+5 au moins), 05 ans d'expérience et ayant réalisé au moins deux travaux de raccordement de conduites en PEHD, dont une en zone hydromorphe ;
    - Un (1) Conducteur des travaux de pose de conduite, Technicien supérieur (BAC+2 au moins) en Hydraulique, 03 ans d'expérience et ayant réalisé au moins deux travaux de raccordement de conduites en PEHD de diamètre extérieur supérieur ou égal à 110 mm ;
  - Disposer :
    - D'un poste électrique complet à souder les tuyaux PEHD de diamètre DE 63 à 315 mm, justifié par le titre de propriété (facture d'achat) ou par la promesse de location (joindre copie du titre de propriété du propriétaire) ;
    - De matériel d'essai de pression (pompe d'essai de pression électrique de 0-16 bars, citerne d'eau) ;
    - Outils de rabattement de nappe
-

➤ Capacité financière :

- Fournir les états financiers des années 2022, 2023 et 2024 ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins égale à quinze millions (15.000.000) FCFA.

**b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

➤ Capacité technique :

- Être une entreprise dont le domaine d'activité est la réalisation de travaux d'alimentation en eau potable (AEP) en milieu urbain, justifié par l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM en original ou copie légalisée)
- Disposer d'un personnel d'encadrement technique à affecter à la réalisation du marché, notamment :
  - Un (1) Directeur des travaux, de formation Ingénieur du génie rural/ génie civil ou Ingénieur hydraulicien (BAC+5 au moins), 08 ans d'expérience et ayant réalisé au moins trois travaux de raccordement de conduites en PEHD, dont au moins deux en zone hydromorphe ;
  - Un (1) Conducteur des travaux de pose de conduite, Technicien supérieur (BAC+2 au moins) en Hydraulique, 05 ans d'expérience et ayant réalisé au moins trois travaux de raccordement de conduites en PEHD de diamètre extérieur supérieur ou égal à 110 mm.
- Disposer
  - D'un poste électrique complet à souder les tuyaux PEHD de diamètre DE 63 à 315 mm, justifié par le titre de propriété (facture d'achat) ou par la promesse de location (joindre copie du titre de propriété du propriétaire).
  - De matériel d'essai de pression (pompe d'essai de pression électrique de 0-16 bars, citerne d'eau) ;
  - Outils de rabattement de nappe

➤ Capacité financière :

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence;
-

- Fournir une attestation des risques professionnels assortie du tableau des garanties (**Responsabilité civile professionnelle**) d'un montant minimum de neuf millions (9.000.000) FCFA.

Voir le document de Demande de cotation pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; email : [prmp@soneb.bj](mailto:prmp@soneb.bj) et prendre connaissance des documents de demande de cotation au secrétariat permanent des marchés publics 1<sup>er</sup> étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 113 bis, de 8 h à 12 h 30 minutes dans la matinée et de 14 h à 17 h 30 minutes dans la soirée et/ou sur le site web : [web.soneb.bj](http://web.soneb.bj).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande de cotation à compter du **3.1. JUIL. 2025**. Le dossier de demande de cotation en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : 1<sup>er</sup> étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 113 bis, à compter du **3.1. JUIL. 2025**. Le dossier de demande de cotation sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier express. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : [web.soneb.bj](http://web.soneb.bj) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'originale de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *1<sup>er</sup> étage de la Direction Générale de la SONEB - Bureau 113 bis* au plus tard le **0.8. AOUT. 2025**.....à 9 h 30 minutes. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Direction

---

générale de la SONEB, salle de conférence du rez-de-chaussée,  
le..... **0.8. AOUT 2025**.....à 10 h. Cette ouverture publique n'est pas obligatoire.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de *quatre-vingt mille (80.000) FCFA* conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier de demande de cotation.

11. Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.

  
**Hugues MEHOU**

Personne Responsable des Marchés Publics